

SOMMAIRE

1	POLITIQUE INTÉRIEURE	2
1.1	REFORME ADMINISTRATIVE, DECONCENTRATION	2
1.2	VIE POLITIQUE NATIONALE	2
1.2.1	<i>Préparation de l'élection présidentielle du 3 décembre</i>	2
1.2.1.1	Organisation des élections : financement, supervision, code et liste électorale	2
1.2.1.2	Candidats et pré-campagne électorale	5
1.2.1.2.1	Tentatives de retour d'exil du candidat Pierrot Rajaonarivelo	6
1.2.1.2.2	Les autres candidatures	13
1.2.2	<i>Opposition, divisions de l'Arema</i>	15
1.2.3	<i>Présidence et majorité présidentielle</i>	17
1.2.4	<i>Relations Églises-État</i>	18
1.3	« BONNE GOUVERNANCE », LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	18
2	DROITS HUMAINS	19
3	MEDIAS	20
4	CONDITIONS CARCERALES	21
5	EMIGRATION	22
6	FRANCOPHONIE, INTEGRATION REGIONALE	22
7	ÉCONOMIE	22
7.1	FMI	22
7.2	SITUATION ECONOMIQUE, PROBLEMES ENERGETIQUES	23
8	SANTE PUBLIQUE, CALAMITES, ENVIRONNEMENT	25

1 POLITIQUE INTÉRIEURE

1.1 Réforme administrative, déconcentration

Le gouvernement franchit un pas supplémentaire dans sa politique de réforme de l'administration : la politique de déconcentration est validée. L'un des objectifs est le transfert de ressources, humaine et financière, auprès des régions et des communes, censées être le point d'ancrage du développement. Le but de l'opération est de rendre progressivement autonomes les collectivités territoriales décentralisées. (D'après L'Express du 26/10/2006)

L'avenir des chefs de région incertain. La période transitoire pour la mise en place des régions est toujours en vigueur. Les chefs de région désignés par le chef de l'État, au lieu d'être élus, sont encore en poste, alors que la période transitoire devait être limitée à 2 ans. L'opportunité de la mise en place des régions, en 2004, a rencontré des résistances de la part d'une partie de la classe politique, notamment quand la loi relative aux régions a prévu leur désignation à titre transitoire par le chef de l'État. (D'après L'Express du 26/10/2006)

1.2 Vie politique nationale

L'Oni souligne la déception des malgaches vis-à-vis des politiciens : 85% des malgaches estiment que les hommes politiques ne font des promesses que pour être élus, plus de 90% pensent que les hommes politiques ne tiennent pas leurs promesses, une fois élus. L'Observatoire national de l'intégrité (Oni), à travers les chiffres fournis par l'Afrobaromètre, révèle le *manque flagrant d'intérêt de la population vis-à-vis des politiques*. Pour l'Oni, cette situation est due à plusieurs causes. D'une part, le *faible taux de scolarisation* avec, en 2005, 30% d'analphabètes chez les adultes et 14% seulement de scolarisés en secondaire. La *faible implication des femmes* dans la chose politique est aussi une des causes de cette situation. L'Oni souligne aussi que *les médias manquent de crédibilité*. (D'après Les Nouvelles du 02/10/2006)

1.2.1 Préparation de l'élection présidentielle du 3 décembre

1.2.1.1 Organisation des élections : financement, supervision, code et liste électorale

La date du jour de l'élection est toujours remise en cause. Une frange de l'opposition croit pouvoir faire plier le gouvernement. A 3 mois du scrutin, ceux qui réclament le report du scrutin élèvent à nouveau la voix. Mais les 2 mois qui restent avant la tenue de l'élection présidentielle réduisent leur marge de manœuvre. Les revendications d'une frange de la classe politique tournent autour de *l'organisation matérielle du scrutin*. Les questions relatives à la liste électorale, au bulletin unique ou encore à la mise en place d'une commission électorale indépendante devront être reconsidérées, considèrent-ils. Pour certains politiciens, le dialogue annoncé par le pouvoir n'a été jusqu'ici qu'une mascarade : il faut retourner autour d'une table pour discuter des dossiers sensibles comme l'amnistie ou encore les conditions électorales. (D'après L'Express du 02/10/2006)

Listes électorales : manipulation ? Un ministre du gouvernement Sylla aurait recommandé au candidat de l'opposition Herizo Razafimahaleo de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les observateurs électoraux soient très nombreux au scrutin du 3

décembre. Par ailleurs, le Comité pour la démocratie à Madagascar, créé en septembre 2006 à Paris et présidé par Maître Antoine Beauquier, a adressé un courrier à plusieurs hautes personnalités internationales (Kofi Annan, José Manuel Barroso, Abdou Diouf, Jacques Chirac, le président de l'Ua, Abdoulaye Wade...) pour les alerter sur le fait que le régime s'apprête à organiser une fraude électorale sans précédent. **Le nombre des électeurs de la province d'Antananarivo figurant sur les listes serait très supérieur à la réalité** ; en contrepartie, le nombre des électeurs des autres provinces aurait été minoré d'environ 1,4 million. Ces manipulations viseraient à rendre possible la réélection de l'actuel Président en lui assurant, sur la base de ces décomptes, plus de 50% des voix dès le premier tour. (D'après La Gazette du 02/10/2006)

Listes électorales informatisées : grogne des prestataires de service en charge de l'informatisation des listes électorales contre le retard de paiement de leurs prestations.

« Les travaux ont été achevés en bonne et due forme depuis 2 mois et on ne comprend pas pourquoi le Ministère de tutelle gèle les certifications techniques permettant le déblocage de nos prestations auprès du Pnud », déplorent les victimes. L'indisponibilité des listes électorales à l'affichage public qui en résulte alimente déjà un soupçon de fraude électorale. (D'après Tribune du 10/10/2006)

Le secrétaire général du Comité national d'observation des élections (Cnoe/Kmf) tire la sonnette d'alarme sur l'état de la liste électorale : « Beaucoup de citoyens ne sont pas encore inscrits d'une manière convenable dans la liste. **Nous devons accélérer le processus de révision spéciale.** Des discussions sont nées de **l'informatisation de la liste électorale.** Certes, le programme a fait l'objet d'un appel d'offres. Mais à l'heure actuelle, nous nous demandons si ceux qui ont obtenu le marché maîtrisent bien l'exécution du programme. **L'organisation de la période de propagande** mérite également réflexion dès à présent. Je parle surtout de l'accès aux médias pour qu'il n'y ait pas d'entraves pouvant léser qui que ce soit, les partis politiques ou la population » (D'après L'Express du 23/10/2006)

Contestations sur l'élaboration des listes électorales : dès la publication de la première estimation du nombre d'électeurs, aux environs de 6 979 000, des voix relèvent des anomalies. "On affirme que la moitié des Malgaches sont des jeunes, et on estime à 17 millions l'ensemble de la population. La logique veut que le nombre d'électeurs se situe aux alentours des 8 millions. Au moins 2 millions de citoyens en âge de voter ont donc disparu de cette liste. Il est impensable que de décembre 2001 jusqu'à aujourd'hui, le nombre d'électeurs n'ait pas évolué de façon significative", analyse Olivier Rakotovazaha du Mfm. Le secrétaire général du Kmf-Cnoe avoue que "des défaillances ont été décelées dans la liste électorale". "**Faire de l'élection présidentielle du 3 décembre un modèle pour l'Afrique**". Le pari du gouvernement de Jacques Sylla **semble mal engagé** (D'après L'Express du 26/10/2006)

Neutralité des Etats-Unis : l'Ambassadeur James Mc Gee déclare : "Les Etats-Unis ne soutiennent aucun candidat à l'élection présidentielle. **Mais nous sommes prêts à toute coopération avec le président élu démocratiquement**". (D'après L'Express du 03/10/2006)

Aide canadienne : l'ambassadeur canadien a annoncé hier, lors de sa rencontre avec le président de la République, que le Canada a l'intention d'envoyer **une équipe d'observateurs** des élections. "Nous ferons tout notre possible pour soutenir financièrement l'organisation de cette élection, parce que nous croyons beaucoup à la démocratie malgache et au développement démocratique du pays". (D'après L'Express du 11/10/2006)

L'Allemagne offre 200 ordinateurs : *«Une modeste contribution. Mais nous engageons par la voie de l'Ue à un soutien plus significatif, qui comprend au total une aide financière de 3 millions d'euros»,* a déclaré l'ambassadeur d'Allemagne. (D'après L'Express du 04/10/2006)

Coopération sino-malgache : des bicyclettes et du matériel informatique pour les élections. Le gouvernement chinois a octroyé 1600 bicyclettes et du matériel informatique au ministère de l'Intérieur. Selon l'ambassadeur, *«Ce matériel est octroyé pour l'usage de l'élection présidentielle. Ces dons permettront de mieux organiser les élections. La Chine applique une politique de non ingérence dans les affaires internes des États. L'élection présidentielle à Madagascar doit s'effectuer selon les propres souhaits de Madagascar».* Ces dons sont destinés aux délégués administratifs d'arrondissement afin que tous les documents nécessaires pour l'élection soient acheminés au niveau de chaque localité. (D'après Les Nouvelles du 11/10/2006)

Des experts européens au lieu d'observateurs pour l'élection du 3 décembre : l'Union européenne a enfin tranché. Si le projet d'envoi d'observateurs a rencontré certains problèmes, elle a, malgré tout, décidé l'envoi d'experts. Selon l'ambassadeur de France, ils fouleront le sol malgache 4 semaines avant les élections et resteront 2 semaines après celles-ci. Ces experts seront épaulés par des observateurs venant des différents pays de l'Union qui ont leurs représentations à Madagascar. *«Ce n'est pas une mission d'observation complète mais d'expertise. Les experts ont une mission plus technique»*, a précisé Alain Le Roy. (D'après Les Nouvelles du 04/10/2006)

Une contribution de la France : la France contribue à hauteur de 100 000 euros, au financement de la prochaine élection présidentielle. Et ce, nonobstant sa part dans la contribution de l'Ue qui est d'un montant de 3 millions d'euros. (D'après La Gazette du 07/10/2006)

Alain le Roy ambassadeur de France à propos du processus électoral : *«Les choses évoluent correctement».* Il réaffirme le soutien que la France ainsi que l'ensemble de la communauté internationale apportent à Madagascar dans ce processus : *«comme l'Allemagne, la Suisse, le Japon et les États-Unis, ou des organisations comme le Pnud et la Commission européenne, nous suivons de très près les préparatifs de l'élection»*, dit-il. **Concernant la démarche de Pierrot Rajaonarivelo, qui a fait appel au président Chirac,** l'ambassadeur de France de dire qu'il ne peut préjuger de ce que le Président va répondre. Mais il a indiqué que *«la France tient absolument à respecter les institutions malgaches et notamment le système judiciaire.»* (D'après Midi du 05/10/2006)

Ambiance électorale : le Ffkm lance un appel au calme. *"Les conflits n'apportent rien de bon à la Nation. Nous sommes contre toute forme de violence".* Le Ffkm organise un culte le 8 octobre en vue d'une *"réconciliation avec Christ"*, au moment où des hommes politiques commencent à annoncer des prémices de conflit. Tout en évitant de s'engager dans la *"réconciliation nationale"*, selon l'idée de l'opposition, la démarche du Ffkm s'apparente à une tentative de prévention de tout affrontement car des hommes politiques ne cessent d'évoquer le spectre d'un conflit. (D'après L'Express du 06/10/2006)

Le Gal Razakarimanana dénonce les entraves à la préparation des élections par les candidats d'opposition : *« Je pensais que mon cas était isolé, mais peu à peu, je me rends compte que presque tous les candidats se voient mettre des bâtons dans les roues dans leurs préparatifs »,* a déclaré le Général. Les soutiens matériels et financiers se rétractent suite à des **menaces directes ou indirectes**, les correspondances téléphoniques et par Sms sont perturbées. Il reconnaît toutefois que *des actions de déstabilisation sont menées un peu partout*, ce qui

pousse les autorités à durcir leur position. Les mesures prises pour empêcher l'arrivée de Pierrot Rajaonarivelo illustrent bien cette démarche, et des habitants des provinces annoncent des menaces émanant de groupements politiques à caractère ethnique qui promettent des « événements pires qu'en 2002 » (D'après Midi du 26/10/2006)

Madagascar adhère aux principes d'observation des élections de la Sadc : « *la Sadc n'a pas qu'une dimension économique* », insiste le directeur de l'Institut électoral de l'Afrique australe, « *Il y a aussi un effort d'intégration politique à faire* ». Les principes de gestion, de surveillance et d'observation des élections dans les pays de la région ont été présentés aux autorités malgaches, qui ont manifesté leur intention d'y adhérer. Le Cnoe confie également vouloir « *se servir de ce document dans sa mission de surveillance et d'observation de l'élection du 3 décembre* ». (D'après L'Express du 06/10/2006)

Charles Rabemananjara annonce que le fonds nécessaire à l'organisation de l'élection est réuni. Le ministre de l'Intérieur a avancé que les 121,5 milliards requis pour la tenue de la course à la magistrature suprême sont réunis. Le ministère passe maintenant à une autre phase de l'organisation de l'élection : la préparation des listes électorales définitives. « *Nous appelons tous les bureaux de fokontany à afficher les listes électorales afin que les citoyens puissent vérifier leurs noms* ». Le but est l'établissement d'une « *liste électorale unique informatisée* ». Il avance qu'une fois établie, elle servira à fabriquer prochainement *des cartes électorales numérisées*. Bouri Sahouidi, représentant du Pnud, a déclaré que « *C'est la bonne organisation de cette élection qui conditionnera les aides futures de la communauté internationale* » (D'après Les Nouvelles du 07/10/2006)

Le Premier ministre rassure la communauté internationale sur la transparence de l'élection : Jacques Sylla s'est rendu sur les sites de l'élaboration de la liste électorale informatisée. Une grande première à Madagascar en matière d'élection, dans la mesure où la révision spéciale de cette liste cette année a permis de mieux cerner les divers problèmes qui constituaient les sources de litiges à la publication des résultats. La communauté internationale était fortement représentée. (D'après Les Nouvelles du 16/10/2006)

Les exigences des bailleurs de fonds : réunion tendue le 13 octobre, entre le ministre de l'Intérieur et les bailleurs de fonds composés entre autres, du Représentant résident du Pnud, des ambassadeurs de l'Ue, de l'Allemagne et de la France. Des organisations internationales et pays qui ont apporté leur financement au scrutin du 3 décembre. Ils auraient fait part de leurs exigences, à savoir, « *l'accès des partis d'opposition aux médias publics; la liberté des réunions publiques de l'opposition ; le libre accès des opposants à la Liste Électorale Nationale Informatisée et la mise en place d'un site web de l'élection accessible à tous* ». (D'après Midi du 21/10/2006)

Un seul candidat (Herizo Razafimahaleo) a pu déposer à la date limite la totalité des 17,5 millions de bulletins de vote pour les deux tours. 5 autres prétendants se sont partiellement acquittés de cette obligation et devront compléter leurs envois directement sur les sites de la province d'Antananarivo. Les 8 autres devront expédier les leurs à leur charge dans les provinces, ce qui représente une charge financière importante. Le représentant du Cne au sein du Comité ad hoc central a évoqué que la non-conformité des couleurs des bulletins à celles des modèles déposés à la Hcc a été constatée. (D'après L'Express du 30/10/2006)

1.2.1.2 Candidats et pré-campagne électorale

Roland Ratsiraka sollicite la vigilance de la Sadc : le maire de Toamasina lance un appel pour que des observateurs de la Sadc viennent et fassent preuve de vigilance pour lors de l'élection présidentielle à Madagascar. *Il s'adresse spécialement au gouvernement mauricien pour que ce dernier soutienne cette demande.* "Maurice, en tant que parrain de la candidature malgache à la Sadc, a le devoir moral de soutenir cette demande en faveur de la tenue d'élections libres, justes et transparentes", déclare-t-il. Roland Ratsiraka invite les autres candidats à la présidentielle à *signer une "charte présidentielle", visant à éviter tout affrontement pendant la période électorale.* (D'après L'Express du 14/10/2006)

1.2.1.2.1 Échec des tentatives de retour d'exil du candidat Pierrot Rajaonarivelo

Pierrot Rajaonarivelo sollicite l'intervention de la France : le secrétaire national de l'Arema est déterminé à rentrer au pays. Dans une lettre envoyée à Jacques Chirac, il sollicite avec insistance l'intervention de la France auprès de Marc Ravalomanana *pour pouvoir rentrer et participer à l'élection présidentielle.* A défaut, il prévoit un affrontement tribal entre côtiers et merina. Il prédit *"des risques imminents de troubles et de répressions". Risques liés à son éventuelle arrestation,* suite au mandat d'arrêt lancé par la justice à son encontre, en cas de retour au pays. *"Si je suis arrêté, je serai incapable d'arrêter la colère des Côtiers qui voudront prendre une revanche contre les Merina",* L'ancien vice-Pm tente d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur son sort mais sa démarche semble embarrasser ses compagnons de lutte, restés au pays. (D'après L'Express du 03/10/2006)

Pierrot Rajaonarivelo - Marc Ravalomanana : le bras de fer : l'emprisonnement est devenu une culture à Madagascar, remarque-t-il, et *le fait a déjà été l'objet d'une observation de la part d'Amnesty International.* C'est dire que pour séduire le public malgache et l'opinion internationale, Pierrot Rajaonarivelo ne se contente pas de décrocher son entrée en lice au scrutin présidentiel, mais confère aussi un caractère démocratiquement utilitaire à sa démarche. On estime que son retour devrait survenir dans le cadre des Journées nationales de l'Arema, organisées à Toamasina le 7, 8 et 9 octobre. Les militants qui viendront en nombre au rassemblement, suppose-t-on, formeraient un rempart autour de lui pour le préserver d'une éventuelle arrestation. *Il a sollicité les services de militants français des droits de l'homme* pour assister à son retour. Sous l'impulsion de son avocat, Me Antoine Beauquier, président du Comité pour la démocratie à Madagascar, *un groupe d'observateurs internationaux se rendra dans l'île pour scruter la scène de l'arrivée.* Dans ce comité annonce-t-on, il y aura des avocats de renom, des journalistes des grandes chaînes françaises de télévision, des élus de l'Hexagone et des agents d'organisations humanitaires rôdés aux opérations de secours. D'importants convois de camions militaires ainsi que des hélicoptères ont déjà été envoyés à Toamasina. (D'après La Gazette du 05/10/2006)

Retour de Rajaonarivelo : le pouvoir panique ! Le retour annoncé de l'ancien vice-Pm pour le 8 octobre affole le pouvoir. Depuis quelques jours, les réunions se sont multipliées entre les plus hautes autorités politiques et les principaux responsables du commandement militaire. Près de 500 hommes ont été acheminés sur Toamasina, lieu présumé du débarquement de l'ex-vice-Pm, qui a déjà quitté Paris pour la Réunion. Ces précautions musclées font suite à la fermeté affichée par Marc Ravalomanana, qui a clairement indiqué que Pierrot Rajaonarivelo serait bel et bien arrêté dès qu'il mettrait les pieds dans son pays. (D'après Midi et L'Express du 06/10/2006)

La Ministre de la Justice met en garde Pierrot Rajaonarivelo : *« Il est exact que les décisions judiciaires rendues à l'encontre de Pierrot Rajaonarivelo ne sont pas encore définitives car elles ont été*

frappées de voies de recours. Cependant, dans son arrêt du 27 mai 2005, la Cour d'appel d'Antananarivo l'a condamné à 3 années d'emprisonnement pour complicité d'usurpation de fonctions, et a décerné un mandat d'arrêt à son encontre. Puisque ce mandat d'arrêt a été délivré à l'audience par une juridiction de jugement, il est exécutoire en vertu du Code de procédure pénale. En conséquence, il est tout à fait légal que le mandat d'arrêt délivré à l'encontre de Pierrot Rajaonarivelo soit immédiatement exécutoire et peut donc être exécuté à son retour sur le territoire » (D'après La Gazette du 06/10/2006)

Le secrétaire national administratif de l'Arema, Vaovao Benjamin, répond au ministre de la Justice : il rappelle que la loi organique du 1er octobre 2004 relative à l'organisation, aux attributions, au fonctionnement et à la procédure applicable devant la Cour suprême et les trois Cours la composant : « Pendant le délai de recours en cassation, il est sursis à l'exécution de la décision ». Et Vaovao Benjamin de faire remarquer que « la jurisprudence de la Cour suprême est constante sur ce point ». Pour le bras droit de l'ancien vice-Pm, le communiqué de la ministre vise un objectif purement politique dans l'unique et seul but de terroriser Pierrot Rajaonarivelo pour qu'il ne revienne pas à Madagascar participer à l'élection présidentielle ou éventuellement pour le faire arrêter illégalement. (D'après Midi du 07/10/2006)

La bête noire du chef de l'État, reste et demeure Pierrot Rajaonarivelo. Mais il n'a pas le monopole d'une telle haine envers le secrétaire national de l'Arema. En effet, une branche de ce parti s'acharne également, à travers des communiqués vengeurs, sur M. Rajaonarivelo. Ceux-ci veulent sa peau. Qui va tirer le premier ? Le Tim ou cette aile taxée de pro-Ravalomanana de l'Arema ? Et si ces deux mouvements se liguèrent pour donner l'estocade à Pierrot Rajaonarivelo ou se rejetaient la responsabilité d'un éventuel incident grave, voire fatal, au moment où l'exilé foulera le sol malgache ? (D'après La Gazette du 06/10/2006)

Pierrot Rajaonarivelo cloué à La Réunion : il voulait rentrer à Madagascar, pour se présenter à l'élection présidentielle mais l'avion n'a pas pu décoller de Saint-Denis. Face à la décision des autorités malgaches de fermer l'aéroport de Toamasina où il devait atterrir, le secrétaire national de l'Arema se dit déterminé et lance un appel à la mobilisation de ses partisans, dont les responsables sont réunis en congrès. Il devait y faire officiellement acte de candidature. Pour l'en empêcher, les autorités malgaches ont décidé de **fermer l'aéroport de Toamasina pour une durée de 3 mois, jusqu'au 7 janvier 2007**. D'après Clicanoo Réunion du 07/10/2006)

"Décidé à partir quand même" : peu de temps après avoir été informé qu'il ne pourrait pas s'envoler vers la Grande Île, Pierrot Rajaonarivelo a **"lancé un appel à la grève générale"** et affirmé qu'il **"ne renonce pas à retourner dans son pays durant les prochains jours"**. **"Je suis scandalisé, comme sans doute une frange importante de la population malgache", a-t-il ajouté, n'hésitant pas à évoquer "50 000 à 60 000 manifestants qui l'attendaient"**. Et de présenter ce mouvement qui n'a en fait réuni que 2 à 3000 personnes comme **"le symbole de la liberté, du courage, de ceux qui veulent lutter contre l'oppression"**. **"Je suis également bien décidé à déposer ma candidature avant le 14 octobre"**, a-t-il ajouté. Le face à face entre les forces de l'ordre et les partisans de l'ancien vice-premier ministre malgache, candidat encore virtuel aux élections présidentielles, **a été très près de tourner à l'émeute**. (D'après Clicanoo Réunion du 07/10/2006)

Le gouvernement fait le jeu de l'opposition : n'y a-t-il pas un risque pour le gouvernement malgache de **faire de Pierrot Rajaonarivelo un martyr** ? En l'empêchant de rentrer à Madagascar, l'exécution du mandat d'arrêt a été différée, mais son elle semble tout de même inexorable si Pierrot Rajaonarivelo persiste à vouloir rentrer pour ne veut pas perdre le peu de crédibilité qui lui reste. Il doit être présent à Madagascar pour déposer sa candidature, il a

maintenant moins d'une semaine pour le faire. Même s'il se retrouve en prison, ses représentants peuvent toujours déposer son dossier auprès de la Hcc. Prendra-t-il ce risque ? En aura-t-il ce courage ? Rien n'est encore moins sûr, malgré l'enthousiasme affiché par ses partisans. Ils peuvent peut-être mobiliser la foule à Toamasina, mais qu'en serait-il n'importe où ailleurs sur la Grande Île ? (D'après *Clicanoo Réunion* du 07/10/2006)

« **Un assassinat économique pour la province** » pour le sénateur Arema de Toamasina Adolphe Ramasy, qui est le premier à condamner la décision de fermer l'aéroport. « *Imaginez un peu, l'aéroport est fermé jusqu'au 7 janvier, comment les touristes vont venir chez nous ? C'est une grande perte et nous n'allons pas nous laisser faire sinon c'est la crise économique assurée* » Adolphe Ramasy a annoncé à la foule que Pierrot Rajaonarivelo serait, quoi qu'il arrive de retour à Madagascar avant le 14 octobre, date limite du dépôt des candidatures. « *Il me demande si vous êtes prêts à l'accueillir à n'importe quel endroit de Madagascar* », lance le sénateur à la foule qui répond avec enthousiasme. Une ferveur toujours un peu inquiétante, surtout quand des manifestants commencent à lancer des appels à la vengeance en désignant les entreprises Magro et Tiko, sociétés du président Marc Ravalomanana, à la vindicte populaire. . (D'après *Clicanoo Réunion* du 07/10/2006)

Pour la communauté malgache de La Réunion, « Les requins sont de retour » : s'il espérait le soutien d'une large partie de la communauté malgache de La Réunion, Pierrot Rajaonarivelo a dû être un peu déçu. L'annonce du retour de l'ancien vice-premier ministre de Didier Ratsiraka est loin de ravir le Collectif pour Madagascar qui avait assuré au candidat Ravalomanana début 2002 un relais très important à La Réunion. « *Candidat auto-déclaré à l'élection présidentielle à Madagascar, exilé en France et condamné à 15 ans de travaux forcés pour usurpation de fonction et détournement de deniers publics par les instances judiciaires de son pays, Pierrot Rajaonarivelo incarne un quart de siècle de dictature, de corruption, d'humiliation du peuple malgache. La réapparition de ce personnage au passé chargé, exilé volontaire, partisan de l'incitation à la guerre civile et maître chanteur déclaré est suspecte et dangereuse* », souligne-t-il. (D'après *Clicanoo Réunion* du 07/10/2006)

Les évènements tragi-comiques de la vraie fausse arrivée de Pierrot Rajaonarivelo, ont dévoilé son hold-up sur l'opposition et les médias. Exit tous les autres prétendants au titre. A deux mois de l'échéance, rien n'avait encore vraiment démarré, et le public résigné suivait sans passion le long fleuve tranquille d'une élection sans surprise. La cristallisation des votes «contre» au profit de Pierrot Rajaonarivelo *se fera aux dépens des autres candidats* et de la régionalisation annoncée de l'électorat. Tous seront pour ce nouveau héros de l'opposition à qui la prison tend les bras. Parce *qu'il n'y a pas de héros politique à destin national sans gêle. Le culte du martyr est une règle immuable*, probablement ancestrale, pour qui aspire à la fonction suprême. L'histoire nationale en fourmille. Marc Ravalomanana a surfé sur les misères que le pouvoir de l'époque lui faisait subir et a su les capitaliser. *L'inquiétude vient du choix de l'aéroport de destination.* Il reste en mémoire la déclaration de la semaine dernière : « *Si je suis arrêté, je serai incapable d'arrêter la colère des côtiers qui voudront prendre leur revanche contre les merina* ». La médiatisation de ce retour, opération bien plus marketing que politique, est donc parfaitement préparée mais porte en elle les *germes dangereux d'un tribalisme rampant*. Pierrot Rajaonarivelo joue gagnant quelle que soit la réaction du gouvernement. Quant aux candidats de l'opposition, *ils pourraient se rendre compte qu'ils sont les dindons de cette gigantesque farce* et, au-delà des positions personnelles, se *transformer en « alliés objectifs » du candidat sortant*. D'où leur silence poli dans l'espoir que le soufflé tombe rapidement. Il ne restera plus qu'à savoir quelle sera *la position de la communauté internationale* qui ravale sa fierté depuis quelques mois et souhaite laver son honneur. Pas de réconciliation nationale, pas de bulletin unique... On lui a

tout fait subir. Que va-t-elle essayer de recommander au candidat Ravalomanana ? (D'après Les Nouvelles du 09/10/2006)

Rajaonarivelo à Maurice : après avoir raté son embarquement pour Toamasina depuis La Réunion, Pierrot Rajaonarivelo a pris l'avion pour Maurice, d'où il compte rejoindre Antananarivo avant le 14 octobre. Il est sur la liste des passagers du vol du 12 octobre reliant Plaisance à Antananarivo. *Ses partisans préparent une marche de la liberté dans la capitale.* Les dirigeants de l'Arema multiplient les rencontres, *tout en impliquant les autres opposants.* "Désormais, le programme est étudié par un comité de pilotage, composé par tous les autres membres de l'opposition", confie le sénateur Adolphe Ramasy. (D'après L'Express du 10/10/2006)

Pierrot Rajaonarivelo attendu le 13 octobre à l'aéroport d'Antananarivo : comme l'autre fois, il y aura dans l'avion des personnalités étrangères qui appuient sa démarche : des avocats qui militent pour les droits de l'homme, des journalistes des médias internationaux et des élus français. *La grande inconnue de la date reste la réaction des Tananariviens.* Si l'opinion publique tananarivienne se montre indifférente voire hostile au retour du proscrit, le régime se verra conforté dans sa volonté répressive et pourrait aller jusqu'à l'arrestation. Mais ce scénario a de fortes chances de ne pas se réaliser. L'homme est plutôt perçu positivement par les habitants d'Antananarivo. Au plus fort de la crise de 2002, il est resté dans la capitale et a partagé le sort d'une population victime d'un sévère blocus. Il n'a pas rejoint les "génocidaires" à Toamasina mais s'est démené dans la capitale pour résorber le conflit en multipliant les propositions constructives. On le considère comme un homme de dialogue et d'ouverture. (D'après La Gazette du 11/10/2006)
(D'après La Gazette du 11/10/2006)

Reprise des vols intérieurs à Toamasina : le gouvernement vient d'annoncer la reprise des vols intérieurs en provenance ou à destination de l'aéroport d'Ambalamananasa. Par contre, les vols internationaux ne sont pas encore autorisés à y accéder. (D'après L'Express du 10/10/2006)

La situation se dégrade à Toamasina : les autorités locales procèdent aux premières arrestations de manifestants. 6 militants de l'Arema, dont le sénateur Arema Sajy Pierre, ont été arrêtés. L'opération s'est déroulée dans l'enceinte d'une école privée que les militants Arema ont choisie comme quartier général depuis plusieurs jours. « Un minibus, servant pour l'occasion de sono mobile, est sorti de l'enceinte. Les 4 occupants du véhicule, des meneurs, ont tout de suite été appréhendés par les forces de l'ordre », raconte le Pds de la province, qui confirme l'utilisation des grenades lacrymogènes. Le Pds de Toamasina explique les arrestations par le non-respect de la loi par les militants Arema. "Les manifestants ont demandé une autorisation d'organiser un rassemblement, mais la loi ne les y autorise pas. Quelques meneurs ont insisté pour sortir de l'enceinte et braver les forces de l'ordre", lance-t-il. « Faux », rétorque Fulgence Fanony. L'opposant évoque "l'irruption des forces de l'ordre dans l'enceinte, dans l'intention d'arrêter les militants Arema, en réunion pour réfléchir sur la concrétisation de la grève générale proposée par Pierrot Rajaonarivelo", fustige l'ancien ministre. Des étudiants, qui ont grossi les rangs des congressistes Arema, croient également faire l'objet de tentative d'arrestation. (D'après L'Express du 11/10/2006)

Le fait est que, visiblement, *les partisans de la « désobéissance civile »* prônée par l'Arema et ses sympathisants des autres formations, ont tenté d'accentuer la pression et sont descendus dans les rues pour manifester leur mécontentement. Seule ombre au tableau, *la population locale n'a pas, cette fois, répondu à l'appel*, moins encore que pour l'accueil de Pierrot Rajaonarivelo à l'aéroport. (D'après Les Nouvelles du 11/10/2006)

Pierrot Rajaonarivelo : "Graves atteintes aux droits de l'Homme". Il a immédiatement réagi de son exil provisoire, face aux arrestations de sénateur, journaliste et autres militants Arema à Toamasina. Par la même occasion, le secrétaire national de l'Arema a également tenu à manifester son adhésion à la récente déclaration du FFKM : « je remercie les chefs religieux pour cet appel à une élection juste et transparente. Leur voix vient s'ajouter à celle de très nombreuses personnalités nationales et internationales. Kofi Annan, lors de sa venue à Madagascar en mars 2006, était lui-même très clair. J'invite tous les Malgaches à se joindre aussi à cette exigence unanime. La marche pour la liberté du 14 octobre à Antananarivo doit être une marche pacifique. C'est dans un esprit de concorde nationale, comme le demande le FFKM, mais d'un pas ferme que tous les Malgaches doivent aller à Tana ». (D'après La Gazette du 11/10/2006)

Les six militants Arema relâchés : moins de 24 heures après l'événement, tout semble être rentré dans l'ordre, du moins pour l'instant. Après cet épisode, les militants de l'Arema décident de changer de fusil d'épaule et adoptent une nouvelle stratégie. Après avoir annoncé une grève générale, les ténors de l'ancien parti au pouvoir amorcent un redéploiement vers Antananarivo, abandonnant ainsi Toamasina. Cinq associations pro-Pierrot Rajaonarivelo exhortent la population à se ruer à l'aéroport Ivato, le 14 octobre. (D'après L'Express du 12/10/2006)

Tirs croisés sur Pierrot Rajaonarivelo : un scandale financier révélé. L'un après l'autre, les membres du gouvernement lancent une contre-offensive pour le pousser dans ses derniers retranchements. Le ministre des Finances a clarifié la position de l'État sur l'article intitulé "Pierrot Rajaonarivelo, le scandale du siècle" qui inonde des forums sur Internet. "Il est indiqué dans ce document qu'en février 2002, Pierrot Rajaonarivelo, avec le ministre de l'Environnement de l'époque, a engagé la garantie de l'État pour pouvoir emprunter une enveloppe de 500 millions de dollars auprès d'une banque londonienne. Jusqu'à maintenant l'État malgache n'a pas reçu cette somme et ne sait à quoi elle servirait", déclare Radavidson Andriamparany. Il s'empresse de préciser que "tant que l'État malgache n'est pas contraint de rembourser cet emprunt, il n'a pas à réagir. Mais Pierrot Rajaonarivelo, au moment des faits, était vice-premier ministre chargé du budget, il n'était pas habilité à contracter des emprunts au nom de l'État. Seul le ministre des Finances peut le faire, selon les dispositions légales en vigueur. Une partie de l'enveloppe globale a été décaissée. C'est une certitude". (D'après L'Express du 12/10/2006)

Requêtes en justice : Pierrot Rajaonarivelo contre-attaque après la déclaration de Benjamin Andriamparany Radavidson, ministre de l'Économie. Il compte ester en justice pour diffamation. Il envisage également de se plaindre auprès des *instances internationales des droits de l'Homme* pour faire pression sur le gouvernement. Le but inavoué de la dernière initiative vise à trouver une solution pour pouvoir se présenter à l'élection présidentielle. (D'après L'Express du 13/10/2006)

Pierrot Rajaonarivelo demande l'authentification des dossiers exhibés par le Ministère des Finances : son pool d'avocats français entame 3 procédures distinctes après la conférence de presse du ministre des Finances. Au plan international, le conseil du candidat a demandé aux «*autorités compétentes*» l'authentification des dossiers exhibés. Le pool d'avocats espère que le ministre malgache transmettra les dossiers aux enquêteurs sans rechigner. Au plan national, les avocats français et leurs confrères malgaches vont porter plainte pour diffamation et diffusion de fausses nouvelles. Cette affaire rappelle étrangement le redressement fiscal de plusieurs milliards dont avait été l'objet Marc Ravalomanana en 2001... (D'après Midi du 13/10/2006)

L'opposant malgache pas autorisé à quitter Maurice ? Pierrot Rajaonarivelo n'a pas quitté Maurice hier. *Deux versions s'opposent sur les raisons de cette annulation de départ.* Une dépêche de l'Afp dit qu'il n'a pas été "autorisé à prendre un vol en partance" pour son pays natal. Cette dépêche évoque même le fait « qu'Air Mauritius l'a refusé à bord ». Or, une source d'Air Mauritius avance qu'il n'a pas été question de refus. Il ne s'est pas présenté à l'aéroport pour l'embarquement sur le vol qu'il avait réservé. L'attaché de presse de Pierrot Rajaonarivelo, Vianney Mallein, affirme : « C'est nous qui avons annulé nos billets, compte tenu des difficultés que nous avons pour rentrer. D'autant que nous sommes en présence d'informations qu'il y a des pressions pour que nous ne puissions pas rentrer au pays ». Mais, dit-il, il a par la suite été rassuré par un représentant du gouvernement mauricien, qui leur a donné la garantie que "nous n'avons juridiquement aucune possibilité de vous bloquer. D'ailleurs, ce serait contre les valeurs démocratiques du pays". (D'après L'Express de Maurice du 13/10/2006)

Un nouveau coup pour rien et un troisième report. Une nouvelle fois l'ex vice-Pm a fait faux bond aux partisans de l'Arema venus l'accueillir à l'aéroport d'Ivato. L'opposant n'a pas pu embarquer sur le vol d'Air Mauritius qui devait le conduire de l'Île sœur à l'aéroport de la capitale malgache. « Nous n'avons voulu prendre aucun risque pour le personnel, les passagers et l'avion », a expliqué le porte-parole d'Air Mauritius. *Cela n'a pas empêché ses partisans de déposer sa candidature auprès de la Hcc* qui a recueilli les dossiers de 14 candidats à l'élection présidentielle. Ils n'étaient guère plus de 300 à s'être déplacés pour accueillir l'opposant qui devait rentrer de 4 ans d'exil. Les forces de l'ordre étaient presque aussi nombreuses pour quadriller l'aéroport. Il est le seul candidat qui ne réside pas actuellement à Madagascar. Ses partisans considèrent pourtant que l'opposant est bien résident « étant à jour des taxes communales de son domicile malgache ». Reste maintenant à savoir si la Hcc sera du même avis.

Alors que la campagne officielle n'a pas encore été lancée, *cette élection présidentielle semble déjà rassembler tous les maux de la vie politique malgache.* Elle a pourtant plus que sa part dans la situation économique désastreuse du pays durant ces 20 dernières années. Le manichéisme semble avoir été érigé en religion d'État, invectives et coups bas sont le lot quotidien des déclarations publiques des uns et des autres sans qu'au final personne ne semble vraiment s'intéresser au sort de la population et à l'avenir de ce pays. (D'après Clicanoo du 15/10/2006)

Empêché de rentrer au pays, Pierrot Rajaonarivelo porte plainte contre air Mauritius : le régime Ravalomanana ne veut pas prendre le risque d'arrêter Pierrot Rajaonarivelo sur le territoire national. Il opte pour des manoeuvres qui ignorent le droit aérien en vigueur. *Refus d'embarquement. Telle est la charge retenue par Pierrot Rajaonarivelo contre la compagnie aérienne Air Mauritius* dont l'avion devait amener l'ancien vice Pm vers l'aéroport international d'Ivato. La compagnie a été contrainte de ne pas embarquer Pierrot Rajaonarivelo car elle aurait reçu une *menace écrite des autorités malgaches* selon lesquelles les membres de l'équipage seraient arrêtés avec ce dernier à leur arrivée à Ivato. Une fois notifié sur cette décision d'Air Mauritius, l'ancien vice premier ministre a fait venir de Paris son avocat et a porté plainte contre la compagnie pour refus d'embarquement. (D'après Tribune du 16/10/2006)

Pierrot Rajaonarivelo attend le verdict de la justice mauricienne dans le différend qui l'oppose à Air Mauritius. Pour lui, "la décision de la compagnie mauricienne n'est pas fondée, d'autant qu'elle se base sur une simple correspondance échangée entre le directeur général de l'Aviation civile de Madagascar (ACM) et celui de Air Mauritius". "Cette lettre n'a rien d'officiel", estime-t-il encore. Pierrot Rajaonarivelo a demandé à la juge d'émettre un ordre sommant Air Mauritius de l'embarquer à destination de Madagascar. ". (D'après L'Express du 19/10/2006)

«Le pouvoir peut lancer un mandat d'arrêt international contre Pierrot Rajaonarivelo», selon Richard Razakavonison, *secrétaire général du Syndicat des magistrats de Madagascar (SMM) et coordonnateur national de la Plate-forme pour la promotion de l'État de droit (PPED)*. Richard Razakavonison note par ailleurs que *«la condamnation à une peine privative de liberté est exécutée 24 heures après que la décision est devenue définitive, et en cas de pourvois en cassation, 24 heures après réception de l'arrêt de la Cour suprême ayant rejeté le pourvoi. Dans ces conditions, le mandat d'arrêt dans le cas d'espèce est suspendu dans ses effets jusqu'à la sortie de l'arrêt de la Cour suprême»*. Il ajoute : *«Le pourvoi en cassation a été fait depuis plus d'un an, mais quelles sont les raisons qui motivent le retard de porter l'affaire devant la Chambre de cassation pour y être statuée ? Seule l'accélération du procès réglerait judiciairement le problème. En tout cas, si les autorités estiment que le mandat d'arrêt est exécutoire malgré le pourvoi en cassation, pourquoi ne pas le lancer sur le plan international pour l'appréhension de l'intéressé ?»* Il précise que Pierrot Rajaonarivelo n'est pas définitivement condamné et jouit ainsi de la présomption d'innocence. **Le mandat d'arrêt émis contre Pierrot Rajaonarivelo constitue une mesure de sûreté.** Seulement, ce mandat n'a effet que sur le territoire national, car le gouvernement ne semble pas avoir l'intention de lancer un mandat d'arrêt international, auquel cas, il devrait s'en remettre à Interpol. (D'après *Les Nouvelles* du 18/10/2006)

La Hcc écarte Pierrot Rajaonarivelo : 4 candidats ont été éliminés par la Hcc de la course à l'élection présidentielle. Le plus illustre est l'exilé Pierrot Rajaonarivelo, écarté pour une **légalisation de signature non conforme aux dispositions légales** (le maire de la commune où réside l'ancien vice-premier ministre, au lieu du chef de district). Les 3 autres sont le général Randrianafidisoa, Andrianjaka Jaonah et Denis Andriamandroso. Il en reste donc 14 dans la course. La décision de la Hcc n'est susceptible d'aucun recours. Le sénateur Adolphe Ramasy est qui soutient Pierrot Rajaonarivelo, *«C'est une déclaration de guerre. Maintenant, on est prêt à aller faire la guerre politique avec le pouvoir»*. (D'après *L'Express* du 19/10/2006)

L'avocat de Pierrot Rajaonarivelo souhaite un réexamen du dossier de son client par la Hcc : *« il ne s'agit pas d'un recours »,* s'empresse toutefois de préciser l'avocat. Maître Willy Razafinjatovo explique sa démarche par *"le caractère non substantiel du motif de rejet invoqué par la Hcc. Il a été disqualifié pour un motif léger qui ne teint pas la route »* **La magnanimité de la Cour est ainsi sollicitée** dans la mesure où, selon toujours l'avocat, *"Pierrot Rajaonarivelo n'avait pas la même chance que tous les autres candidats"*. L'Arema prévoit **d'autres alternatives** au cas où la Hcc ne répondrait pas favorablement à la requête. (D'après *L'Express* du 21/10/2006)

Pierrot Rajaonarivelo a regagné la France : La saga de l'opposant malgache tire à sa fin. Devant la décision de la Hcc d'invalider sa candidature, Rajaonarivelo n'a pas eu d'autre solution que de regagner la France, où il était en exil avant de tenter de regagner son pays depuis Maurice. Il n'a donc pas attendu le verdict de la Cour suprême mauricienne dans son litige contre la compagnie Air Mauritius pour avoir refusé de l'embarquer. (D'après *L'Express de Maurice* du 22/10/2006)

Le clan Rajaonarivelo saisit la Chambre administrative : les partisans de Pierrot Rajaonarivelo multiplient les initiatives pour contrer la décision de la Hcc. Ils n'écartent pas une autre action en justice, devant la Chambre administrative. Selon les avocats, la **légalisation de signature** n'est pas une forme substantielle de la candidature. La Constitution ne fixe que trois conditions d'éligibilité d'un candidat à l'élection présidentielle : *« être de nationalité malagasy, jouir de ces capacités juridiques et politiques et avoir quarante ans à la clôture du dépôt des candidatures »*. (D'après *L'Express et Tribune* du 23/10/2006)

Les avocats de Pierrot Rajaonarivelo saisissent la Chambre administrative pour faire annuler le décret relatif à l'élection. Ce décret fixe le modèle de certaines pièces à fournir par tout candidat à l'élection présidentielle. Objectif : *amener le gouvernement à adopter un nouveau texte et la Hcc à réexaminer les dossiers de candidature sur de nouvelles bases.*

D'après ses avocats, *"croyant que l'ancien vice-premier ministre n'oserait pas revenir à Madagascar, étant donné la condamnation et le mandat d'arrêt qui pèsent sur lui, le gouvernement a pris des mesures visant à l'évincer de la course d'une manière légale". Le pouvoir savait pertinemment qu'absent du territoire, notre client ne pouvait pas faire légaliser sa signature par le chef de district". La désignation du chef de district comme autorité de légalisation de signature aux lieu et place du préfet ou du sous-préfet est également évoqué par les avocats de l'ancien vice-premier ministre comme pouvant constituer un motif d'annulation. (D'après L'Express du 26/10/2006)*

Manœuvre dilatoire de la Hcc : la Haute cour ne peut pas statuer sur la requête pour le réexamen des dossiers de candidature de Pierrot Rajaonarivelo parce que la majorité de ses membres effectuent en ce moment des tournées en provinces. Pour bon nombre d'observateurs, cet argument n'est qu'une manœuvre dilatoire du pouvoir pour ne pas statuer sur ce contentieux. Quant à la requête en annulation du décret relatif à l'élection, elle ne sera probablement pas statuée avant la date du 3 décembre. (D'après Tribune du 27/10/2006)

Pierrot Rajaonarivelo annonce son retour avant le 4 novembre : *« Après trois tentatives échouées, l'Arema met actuellement en œuvre des nouvelles stratégies pour permettre à son numéro Un de rentrer à Madagascar. »*, a laissé entendre le secrétaire national administratif du parti. (D'après Tribune du 27/10/2006)

L'avis du constitutionnaliste Jean Éric Rakotoarisoa sur l'application des peines infligées à Pierrot Rajaonarivelo : *« dans le cas d'une nouvelle loi qui détermine une peine moindre que celle stipulée par l'ancienne, la nouvelle loi s'applique même si la peine est déjà déterminée bien avant son adoption »*. Quant à la question de suspension ou non d'une peine dans le cas où il y a un *pourvoi en cassation*, le spécialiste affirme que *les peines déclarées par les juges sont suspendues*. Pierrot Rajaonarivelo aurait donc pu rentrer au pays sans risquer une arrestation. Quant à la *légalisation de signature* des candidats à la présidentielle, il rappelle que le décret prévoit explicitement qu'elle soit *réalisée par le préfet* (chef de district maintenant) ou le sous-préfet *et non par le maire*. Mais pour les partisans de Pierrot Rajaonarivelo, *« si un dépôt de signature au niveau du chef de district était vraiment indispensable, qui a empêché Rajaonarivelo d'être présent dans son pays pour le faire ? C'est bien le régime Ravalomanana »*. (D'après Les Nouvelles du 23/10/2006)

1.2.1.2.2 Les autres candidatures

Des candidats exigent la légalité de l'élection : un candidat officiel et quatre candidats annoncés à l'élection présidentielle ont répondu à l'appel lancé par les Trois forces nationales (3FN). Ainsi, Roland Ratsiraka, Daniel Rajakoba, Ny Hasina Andriamanjato, Alain Aboubakar et Monja Roindefo ont participé à cette rencontre. Trois autres prétendants ont aussi manifesté leur adhésion à l'initiative de la plate-forme de l'opposition en envoyant des représentants. Ils se sont mis d'accord sur l'opportunité de *l'exigence du respect de la légalité et de la Constitution dans l'organisation de l'élection*, en revendiquant *l'égalité de chance des concurrents*. Même la date annoncée du 3 décembre risque d'être remise en cause par ce pool de candidats. L'élaboration d'une *charte des candidats* a été décidée lors de ce premier rendez-vous. Les participants *invitent la communauté internationale "à ne pas cautionner*

toute forme d'illégalité pouvant entraîner la Nation malgache dans une crise profonde".
(D'après L'Express du 03/10/2006)

Appel à la démission du président en exercice au plus tard le 3 novembre : Ny Hasina Andriamanjato a confirmé sa candidature à l'élection présidentielle le 4 octobre. Le choix de la date n'était pas fortuit de sa part car « c'est à partir de cette date que le président en exercice doit démissionner pour que le scrutin du 3 décembre 2006 soit conforme à la Constitution » Se basant sur l'avis de la Hcc du 9 mai qui reconnaît expressément qu'il s'agit d'« une dérogation de 20 jours » par rapport au délai constitutionnel, l'ancien ministre de dire clairement que « *c'est une élection anticipée* ». Or, poursuit-il, *la Constitution ne prévoit de présidentielle anticipée qu'« en cas de vacance de la présidence de la République par suite de démission, de décès, d'empêchement définitif. J'appelle le président en exercice à démissionner pour que la date du 3 décembre cadre avec la Constitution. C'est l'unique voie pour éviter des troubles qui plongeraient le pays dans le gouffre et la guerre civile ».* (D'après Midi du 05/10/2006)

Manandafy Rakotonirina désigné candidat du Mfm au détriment de Pety Rakotoniaina : le congrès du Mfm a tranché. Les 300 participants à la rencontre se sont mis d'accord sur l'opportunité de la rupture de la collaboration avec le régime en place. « *L'homme à qui nous avons apporté notre soutien n'arrive pas à accomplir sa mission. Le souci de notre parti est d'éliminer définitivement toute dynamique d'affrontement du domaine politique* », souligne Manandafy Rakotonirina. (D'après L'Express du 09/10/2006)

Le Mfm au bord du clash : Pety Rakotoniaina est allé jusqu'au bout de sa décision, malgré les résolutions du Mfm de présenter son propre candidat à l'élection présidentielle du 3 décembre. Le président national de l'association Tambatra, et membre du bureau politique du Mfm, est passé à la Hcc pour officialiser sa participation à la course. Il est désormais le 6^{ème} candidat officiel. (D'après L'Express du 13/10/2006)

Herizo Razafimahaleo est le cinquième candidat à avoir déposé son dossier de candidature. Trois raisons évoquées par les bailleurs de fonds ont été évoquées par le fondateur du Leader Fanilo pour justifier sa candidature. La première étant que Madagascar était le seul pays en Afrique sub-saharienne à s'être constamment appauvri ces 20 dernières années. La seconde touchant à l'insécurité de l'investissement national ou étranger. Et la dernière étant liée au manque d'entretien suite aux réhabilitations de infrastructures routières. En insistant sur les problèmes économiques du pays, le candidat veut mettre en avant ses connaissances et son expérience en la matière, et entend passer le message : "*Que l'on éprouve enfin un économiste à la tête de l'État*". (D'après Midi du 11/10/2006)

Possible disqualification de tous les candidats : Ny Hasina Andriamanjato, candidat à la présidentielle, pense qu'on peut aller jusqu'à la disqualification de tous les candidats si le président de la République candidat ne démissionne pas avant le 3 novembre. "*Aucune candidature n'est légale puisque la date elle-même n'est pas conforme aux dispositions de la Constitution*", a-t-il affirmé. (D'après L'Express du 10/10/2006)

Lahiniriko enfonce ses adversaires : il dénonce l'attitude incohérente de certains de ses concurrents face à l'échéance électorale. Il met dans même sac les tenants du pouvoir et que les membres de l'opposition. Le candidat s'exprime en faveur du maintien de la date du 3 décembre et considère le respect du calendrier électoral comme une issue à la situation difficile dans laquelle vivent les Malgaches. *Il reproche donc à l'opposition de demander la prorogation du mandat du président de la République.* Alors que c'est elle-même qui a prôné la destitution de Marc Ravalomanana avant la fête nationale du 26 juin. Quant à ceux qui

détiennent le pouvoir, *"ils risquent de provoquer des troubles par leurs agissements irréfléchis"*. Concernant Pierrot Rajaonarivelo il déclare : *"L'État aurait dû procéder à la demande d'extradition à l'encontre de Pierrot Rajaonarivelo au lieu d'interdire son retour au pays"*. (D'après L'Express du 13/10/2006)

18 candidatures (dont quelques farfelues) déclarés à la date de clôture : se sont présentés à la Hcc au cours de la dernière journée : le Gal Andrianafidisoa, Andriamanosy, Philippe Tsiranana, le Gal Razakarimanana Ferdinand, Rajaonah Andrianjaka, Monja Roindefo et Manandafy Rakotonirina. La candidature de Pierrot Rajaonarivelo a également été déposée par son avocat. Elia Ravelomanantsoa reste la seule femme en course, mais c'est la première fois dans l'histoire qu'une femme se porte candidate à l'élection présidentielle. Outre le fait que 3 candidats n'ont pas encore payé leur caution, leurs dossiers seront encore étudiés par les membres de la Hcc qui annoncera leur recevabilité dans quelques jours. Il est patent que certains de ces candidats risquent d'être disqualifiés. Au départ, ils étaient environ une trentaine à annoncer leur intention de candidature. (D'après Midi et Les Nouvelles du 16/10/2006)

Sous la houlette des Trois forces nationales (3FN), des candidats veulent mettre la communauté internationale devant ses responsabilités : leur démarche vise à sensibiliser la communauté internationale sur les conditions de préparation du scrutin du 3 décembre. L'objectif, inavoué, semble aller dans le sens d'une renégociation des conditions du scrutin. *"C'est la communauté internationale qui finance les élections. Elle exige, entre autres, l'état de droit et un processus électoral démocratique. Nous allons lui demander de tenir son rôle"*. Ils souhaitent au préalable rencontrer le Ffkm et le Cnoe, pour rediscuter de la révision du code électoral. (D'après L'Express du 31/10/2006)

1.2.2 Opposition, divisions de l'Arema

Le G5 projette d'organiser une troisième manifestation : après deux échecs, le groupe des 5 provinces, sauf celle d'Antananarivo (G5), compte organiser une troisième manifestation, selon son secrétaire général, Edouard Tsarahame, mais *« nous devons être vigilants puisqu'il y a un risque d'émeute. Nous devons nous pencher davantage sur la sécurité »*. Le G5 a déjà tenté d'organiser une première manifestation à Toamasina. La seconde manifestation, prévue à Antananarivo, a échoué elle aussi. Le lieu de la troisième n'est pas encore déterminé. La question se pose toujours de savoir si le G5 aura l'autorisation pour ce faire. (D'après Les Nouvelles du 13/10/2006)

Voninahitsy condamné à quatre ans de prison pour complicité d'évasion : l'avenir politique du député de l'opposition s'assombrit après sa nouvelle condamnation. Désormais, il doit faire face à deux décisions de justice. Le 9 Juillet, une évasion s'est produite à la prison d'Antanimora, là où l'opposant au pouvoir de Marc Ravalomanana purge sa peine de 2 ans d'emprisonnement, pour trafic d'influence. Mais son arme, qu'il déclare avoir perdue en 1992, a été retrouvée chez l'un des évadés appréhendés. Ce qui a conduit les enquêteurs à s'intéresser au parlementaire. (D'après L'Express du 17/10/2006)

Perspective d'une deuxième réunion des 3FN et des candidats : les Trois forces nationales (3FN) tentent de revenir sur le devant de la scène. Elles envisagent de réunir à nouveau les candidats du scrutin de 3 décembre pour *l'élaboration de la charte présidentielle*. Au-delà de l'élaboration de la charte, l'autre enjeu de la rencontre devrait tourner autour de la capacité des 3FN à *avancer dans le "dialogue"*, destiné à *"assainir l'ambiance politique"*, répète le pasteur Richard Andriamanjato. La rencontre devrait se dérouler juste après la

proclamation de la Hcc des postulants admis à la course à la magistrature suprême afin d'organiser celle-ci, uniquement entre ceux qui sont sûrs d'affronter les urnes. Plusieurs candidats d'opposition comptent *coordonner leurs efforts* en vue de baliser le scrutin et d'entreprendre des actions concertées pour assurer la sincérité du vote et réduire les dépenses des candidats. (D'après L'Express du 18/10/2006)

Emmanuel Rakotovahiny, vice président du Comité de réconciliation nationale (Crn) : « *Le pire n'est plus derrière nous* ». Sans la réconciliation nationale, le pire est à venir. Après la chasse aux sorcières et la politique d'exclusion des tenants du régime, voilà qu'on s'avance vers une élection des plus mal organisées qui soient. Emmanuel Rakotovahiny, s'insurge contre l'inégalité des candidats face aux échéances du 3 décembre. Il réclame une transition pour la réconciliation et pour ce faire, un report de l'élection qu'il estime comme n'ayant aucun sens. Il appelle « *à la mise en oeuvre du processus de réconciliation nationale que le Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan lui-même a relancé lors de sa visite dans le pays* ». (D'après Tribune du 25/10/2006)

Atmosphère tendue au sein de l'Arema : la discorde au sein du parti s'amplifie. Il organise à l'attention de ses membres et partisans, une rencontre nationale à partir du 7 octobre, à Toamasina. Elle remplacera le congrès du parti qui est impossible à organiser compte tenu de la situation du secrétaire national empêché par le pouvoir d'exercer ces droits au pays et se situe dans le prolongement de la rencontre de Pierrot Rajaonarivelo avec les membres du comité directeur national de l'Arema à Maurice, la semaine passée. L'élaboration d'un projet de société au bénéfice du candidat déclaré à l'élection présidentielle, Pierrot Rajaonarivelo, sera à l'ordre du jour. Parallèlement, une autre réunion des membres du Collège national du parti, issus de la province d'Antananarivo, se tient dans la capitale, le 8 octobre, à l'initiative des dirigeants pro-Ratsiraka. (D'après L'Express et Midi du 02/10/2006)

L'Arema pro-Ratsiraka évince Rajaonarivelo : les dirigeants de l'Arema pro-Ratsiraka désavouent leur secrétaire national, Pierrot Rajaonarivelo. "*Désormais, Pierrot Rajaonarivelo n'occupe plus le poste de secrétaire national de notre formation politique*", font-ils savoir. Ils reprochent à leur secrétaire national sa décision de se présenter à l'élection du 3 décembre. "*Notre ancien secrétaire national ne respecte plus le statut du parti et prend des décisions unilatérales*". Avec cette décision, les dirigeants de l'Arema pro-Ratsiraka tentent de court-circuiter l'initiative de Pierrot Rajaonarivelo de reprendre à lui seul les rênes du parti, en organisant, avec son équipe sur place, des "*jours nationales*" à Toamasina, les 7, 8 et 9 octobre. (D'après L'Express du 03/10/2006)

« *Nous allons inciter la population à ne pas aller voter* », selon le groupe se soutient **réclamant le retour de l'amiral Didier Ratsiraka.** « *Lorsque la communauté internationale verra que très peu de Malagasy ont voté, alors elle comprendra enfin qu'il y a vraiment quelque chose qui ne va pas dans notre pays* ». Pour le groupe, cette abstention est acquise d'avance car « *la pauvreté dans laquelle est plongée la population la poussera à adhérer à notre cause* » Pour ce qui est du retour à Madagascar de l'amiral Didier Ratsiraka, le groupe *met tout son espoir dans le gouvernement français* « *qui a déjà permis le dialogue de Dakar en son temps. La France est le pays qui a toujours été le plus proche de nous. Nous croyons que, avant la fin du mandat de M. Chirac, quelque chose sera fait pour que tous les exilés politiques reviennent au pays* ». Lorsqu'il reviendra, le groupe espère que l'amiral Didier Ratsiraka fera en sorte de *remettre en place l'équilibre régional à Madagascar*. (D'après Les Nouvelles du 03/10/2006)

L'aile du parti Arema qui se dit fidèle au fondateur a décidé de ne pas participer à l'élection présidentielle : "*L'Arema ne présentera aucune candidature et ne soutiendra aucun*

candidat", a annoncé Ange Andrianarisoa, ancien président de l'Assemblée nationale et secrétaire national adjoint du parti. Pour l'Arema, l'ambiance politique est loin d'être propice à l'organisation d'une élection. "*Les séquelles des événements de 2002 continuent de subsister*", explique Ange Andrianarisoa. En attendant, le parti continue de réclamer une amnistie générale et une discussion entre les dirigeants des deux camps protagonistes de 2002. (D'après L'Express du 09/10/2006)

Tentative de réconciliation au sein de l'Arema : des jeunes, adhérents se proposent de régler le litige interne du parti. "*En cas de rejet par la Hcc de la candidature de Pierrot Rajaonarivelo, nous souhaitons que l'Arema réconcilié soutienne un autre candidat dans le but d'écartier le président de la République en exercice, Marc Ravalomanana*", a déclaré de leurs porte-parole, Simon Cyriaque. (D'après L'Express du 17/10/2006)

Après l'éviction de Pierrot Rajaonarivelo, les voix du parti Arema sont convoitées par les autres candidats. Le parti sera le grand absent de l'élection présidentielle. La décision de la Hcc met sur la touche l'ancien parti majoritaire. L'Arema est aujourd'hui confronté à une crise interne qui le divise en plusieurs courants d'idées sur fond de querelles de personnes. La question est alors de savoir qui parmi les candidats officiels, aura le bénéfice de l'électorat laissé par Didier Ratsiraka. Dans ce cafouillage, le candidat Marc Ravalomanana s'attache à des services de personnalités proches de Didier Ratsiraka. (D'après L'Express du 20/10/2006)

1.2.3 Présidence et majorité présidentielle

ATR42 de Ravalomanana : achat confirmé ! Un nouveau sujet de polémique vient de naître : l'avion d'occasion que Marc Ravalomanana s'est procuré à Toulouse. Selon l'intéressé, l'appareil lui a été offert (ou prêté) par les autorités françaises pour mener sa campagne électorale. Mais d'après les données en notre possession, l'avion a été acheté par Marc Ravalomanana, conformément d'ailleurs à l'annonce qu'il a faite le 14 septembre. Une source digne de foi indique que "*Tiko Air qui avait jusqu'à présent utilisé un CnN-235 est sur le plan de prendre livraison de son premier Atr 42* » *Cet appareil était initialement destiné au transport de fret pour le groupe de sociétés du chef de l'État.* (D'après La Gazette du 02/10/2006)

Marc Ravalomanana à Paris : révélations devant la diaspora malgache au cours d'une séance des questions - réponses. « Je suis un président déjà riche et n'ai guère besoin de siège présidentiel pour m'enrichir » ; « *Les Etats-Unis m'ont fait des observations sur la défense des droits de l'homme alors qu'ils doivent d'abord se pencher sur leurs pratiques en la matière avant de critiquer les autres* » ; « En riposte à la loi Sarkozy, tout Français irrégulier à Madagascar sera expulsé sur le champ » ; etc... Mais ce fut la séquence, relative à «ses» relations privilégiées avec certains hauts dirigeants français, qui a étonné l'assistance : « (...) j'ai décidé de me porter candidat consécutivement au souhait, allant dans ce sens, manifesté par la France et la Norvège. L'ambassadeur de France à Madagascar m'a déclaré que si je ne suis pas candidat, il quittera Madagascar ; (...) le ministre français des Affaires étrangères m'a poussé à me porter candidat et m'a promis des aides pour ma campagne électorale. Il m'a dit de choisir un avion de mon goût à Toulouse pour que je puisse l'utiliser durant ma campagne. La Norvège m'a également promis des aides pour ma campagne ; etc.». (D'après La Gazette du 03/10/2006)

Réagissant aux déclarations rapportées par la presse, l'ambassadeur Alain Le Roy a insisté sur la neutralité de la France : « *Je n'ai pas à commenter des propos du président de la République rapportés dans la presse. La France ne soutient aucun candidat. C'est une ligne de conduite partout dans le monde* ». Le responsable du service de presse du Quai d'Orsay affirme "*ne pas avoir eu*

connaissance d'une déclaration du ministre français des Affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy, en faveur de la candidature de Marc Ravalomanana". (D'après L'Express du 04/10/2006)

Vol inaugural : le couple présidentiel a effectué le vol inaugural de son *nouvel avion ATR 42*. Le candidat-président *veut ainsi montrer ses atouts à ses adversaires*, avant de se lancer dans la bataille électorale. Le 13 septembre, le candidat-président avait annoncé son intention d'acquérir un avion pour sa campagne électorale, "*pour ne pas utiliser les moyens étatiques à des fins électorales*", selon ses propres termes. (D'après L'Express du 14/10/2006)

La question que les adversaires de Marc Ravalomanana et sans doute les bailleurs de fonds, ne manqueront de poser est : *où le président candidat a-t-il trouvé les fonds pour cet achat ?* Sa société Tiko qui est l'acheteur officiel de cet appareil, en a-t-il les moyens ? L'aviation risque de devenir un élément de plus dans le débat électorale. Car outre l'ATR42, le Boeing 737 présidentiel plus connu sous l'appellation Air Force One suscitera de nouvelles questions puisqu'il est inscrit comme un appareil de Tiko Air. (D'après La Gazette du 14/10/2006)

1.2.4 Relations Églises-État

Marc Ravalomanana a assisté au culte œcuménique organisé par le Ffkm. Contrairement à ce qu'il a l'habitude de faire quand il pénètre dans une église, Marc Ravalomanana n'est pas monté au pupitre pour haranguer les chrétiens. A la sortie de l'église, il a serré les mains des candidats à l'élection présidentielle et personnalités politiques de l'opposition, dont entre autres, Richard et Ny Hasina Andriamanjato, Herizo Razafimahaleo, Maurice Beranto et José Rakotomavo. Le président du Ffkm, Mgr Rémi Joseph Rabenirina a, quant à lui affirmé qu'avant que le peuple soit appelé par les candidats, il vaut mieux qu'ils soit près de Dieu et de l'Église. (D'après L'Express et La Gazette du 09/10/2006)

Culte Apokalipsy : 5 candidats présents. Lors du culte pour la patrie, organisée par la secte Apokalipsy 5 candidats sur les 14 invités se sont présentés. Des candidats empêchés ont envoyé des représentants. Les médias officiels ont fait l'impasse sur cette manifestation, organisée par un culte non membre du Ffkm. Aucun représentant du candidat Marc Ravalomanana d'ailleurs n'a été présent. (D'après La Gazette du 30/10/2006)

1.3 « Bonne gouvernance », lutte contre la corruption

Confiance aux élections : 40 % des Malgaches n'y croient pas : ces statistiques sont issues du rapport final sur *l'évaluation de la lutte contre la corruption à Madagascar* qui a été réalisée par le cabinet international Casal & Associates Inc. A priori, le degré de confiance aux élections est relativement important. Dans ce rapport où une comparaison est faite systématiquement avec les pays d'Amérique latine, Madagascar se trouve d'ailleurs en bonne place. (D'après La Gazette du 12/10/2006)

Un numéro « vert » pour dénoncer les fraudes douanières : L'administration douanière, par le biais du Service de Lutte contre les Fraudes Douanières et l'opérateur Orange Madagascar, ont décidé d'avancer main dans la main dans la lutte contre les fraudes. La douane s'est vue attribuer un numéro Orange sur lequel les citoyens peuvent *dénoncer les agissements des responsables des services des douanes, mais aussi et surtout les actes des personnes tendant à l'incitation à l'infraction douanière.* (D'après Midi du 21/10/2006)

2 DROITS HUMAINS

Depuis 2002, Madagascar subit de nombreuses atteintes aux droits de l'homme, dans une quasi-indifférence générale, selon le Comité pour la démocratie à Madagascar, qui vient d'être créé à Paris. « *Des organismes et organisations internationales comme le Comité des droits de l'homme de l'ONU ou Amnesty International sont, certes, intervenus mais en vain. L'arrestation récente du député Voninahitsy en pleine séance à l'Assemblée Nationale et son emprisonnement pour deux ans sans levée de l'immunité parlementaire, ne sont que la face visible d'une grave dégradation des droits fondamentaux à Madagascar. Les exemples de violation de droits ne manquent pas. Après l'annonce de candidature à l'élection présidentielle, le Président de l'Assemblée Nationale, Jean Lahiniriko, a été destitué de son poste en juillet 2006, au mépris des règles régissant le fonctionnement de l'Assemblée. La dernière dérive du régime est la condamnation le 8 août 2006 de l'ancien Vice-premier Ministre, Pierrot Rajaonarivelo, à 15 ans de travaux forcés avec privation des droits civiques. Cette condamnation exclut du scrutin présidentiel le Secrétaire national de l'une des principales forces politiques malgaches. L'approche des élections présidentielles ouvre, pourtant, de nouvelles perspectives. Kofi Annan, ainsi que plusieurs représentants de puissances occidentales, ont entrepris des démarches pour instaurer un dialogue entre le Pouvoir et l'opposition. Ces initiatives internationales ont pour objet de faire évoluer positivement la situation et de contraindre le Président Ravalomanana à accepter le jeu démocratique* » (D'après le site CPDM)

Peine de mort : des associations bougent pour son abolition. A l'occasion de la journée mondiale contre la peine de mort, célébrée pour la première fois cette année à Madagascar, l'association *Acat Madagascar* ainsi que *la Communauté de Sant'Egidio* organisent une table ronde. Certes, Madagascar ne met pas en pratique cette peine mais il est tout de même important d'informer le public sur la justice dans le monde. Le thème retenu pour cette journée 2006 est " *échecs de la justice* ". Ce sujet vise à mettre en lumière les dysfonctionnements intrinsèques de la justice pénale lorsque la peine de mort est appliquée. (D'après *La Gazette* du 09/10/2006)

Selon les dernières statistiques arrêtées au 31 août 2006, 41 condamnés à mort sont incarcérés dont 40 hommes et 1 femme. 3 ont entre 18 et 21 ans; 12 entre 22 et 35 ans; 23 entre 36 et 49 ans; 2 entre 50 et 59 ans; et 1 plus de 60 ans. Des condamnés à mort dont la peine sera commuée de fait en prison à vie. D'après le représentant du ministère de la Justice, le Sénat a envoyé à la Présidence une proposition de loi abolissant la peine de mort qui a été déjà transmise à la Primature après que le ministère ait fait ses observations. Bref, la procédure d'abolition est enclenchée. Les initiatives menées par l'Acat Madagascar et la communauté Sant'Egidio ne seront pas peine perdue. (D'après *Midi* du 11/10/2006)

Les marins travaillant pour des armateurs étrangers n'ont pas la protection de l'État : les gens de mer malgaches vivent dans des *conditions précaires*. Depuis la disparition de la flotte nationale en 1995, les marins ont le choix de travailler soit pour des armateurs étrangers soit pour des navires de pêche et de transport nationaux. Dans tous les cas, le métier est ingrat et dangereux. Ceux qui travaillent pour des armateurs étrangers ne bénéficient pas de la protection juridique de l'État. Les Malgaches étant *des travailleurs informels à l'étranger*, leurs employeurs se permettent de leur refuser le droit syndical, de les licencier abusivement ou de leur attribuer un salaire au-dessous de la norme internationale. **1 500 à 2 000 marins malgaches travaillent pour des navires étrangers.** Les conditions de ceux qui travaillent pour les navires nationaux (appartenant à des Chinois et des Indiens) sont pires. (D'après *Les Nouvelles* du 09/10/2006)

Csi : standards d'intégrité pour les partis politiques. Le Comité pour la sauvegarde de l'intégrité veut saisir l'opportunité de l'élection présidentielle pour faire accepter des principes simple et reconnus dans le monde : « *seule l'élection est source de pouvoir et la vie politique doit obéir aux règles générales de bonne gouvernance (redevabilité - transparence)* ». "Madagascar a subi à plusieurs reprises les méfaits de la fragilité de son système politique", il faut donc saisir cette opportunité. La présidente du Csi de souligner que "Madagascar a souscrit à des engagements internationaux dont la Convention des Nations Unies contre la corruption qui stipule clairement la mise en place d'une réglementation de la vie politique". C'est dans ce sens que le Csi, en collaboration avec le Comité technique de suivi (Cts), a adopté la démarche qui consiste à "proposer des standards d'intégrité auxquels les partis, les candidats et les militants adhéreront librement pour en faire par la suite la promotion auprès de leur entourage". Le lancement officiel de ces standards d'intégrité aura lieu à la veille de la clôture du dépôt de candidature. **Depuis 2004, rappelle-t-elle, les partis se sont concertés pour une proposition de lois régissant les partis politiques, qui n'a pas encore abouti.** (D'après Midi du 10/10/2006)

Madagascar réitère sa candidature au conseil des droits de l'homme en 2007 : « *Nous entendons promouvoir le respect des droits fondamentaux de l'homme tant au niveau national qu'international* ». Le ministre des Affaires étrangères souligne ainsi la volonté de Madagascar de renforcer sa volonté de briguer une place au sein du conseil des droits de l'homme. En 2007, ce sera peut-être chose possible. (D'après Les Nouvelles du 14/10/2006)

8,8 millions d'enfants victimes de différentes formes de violence à Madagascar : agressions verbales, violences sexuelles intrafamiliales, violences commises par les enseignants, conditions de vie précaires en prison, violences sur les lieux de travail et exploitations sexuelles. Viennent ensuite **les grossesses précoces qui touchent 27,9% des jeunes filles de 15 à 19 ans**, une tendance à la hausse. Le pire c'est que ces grossesses se termineraient souvent par un avortement. À Antananarivo, plus de 50% des décès maternels seraient liés à des interruptions volontaires de grossesses clandestines, avec un taux s'élevant à 63% chez les 15 à 25 ans. C'est ce qui ressort du rapport de l'étude du Sg des Nations unies sur la violence à l'égard des enfants dans la région de l'océan Indien. (D'après Les Nouvelles du 18/10/2006)

Le droit des enfants enseigné dans les écoles de la Police : un nouveau module sur le droit des enfants sera désormais intégré dans la formation continue des officiers de Police. C'est ce qui a été annoncé par le représentant résident de **l'Unicef** à Lucien Razakanirina, secrétaire d'État à la Sécurité publique. (D'après L'Express du 31/10/2006)

Abolition du travail forcé : l'assemblée nationale a adopté le projet de loi du 5 septembre 2006 autorisant la ratification de l'accord international sur l'abolition du travail forcé. (D'après Les Nouvelles du 27/10/2006)

3 MEDIAS

Candidats et médias : avec les moyens du bord. *La disposition légale qui interdit aux stations (radio et Tv) privées de diffuser sur l'ensemble du territoire national tient encore.* Tvm et Rnm sont verrouillées par le régime qui se sert de toutes les occasions pour y faire la propagande de Marc Ravalomanana. *La station fondée par Marc Ravalomanana, Mbs, use de moyens satellitaires et diffuse en direct pratiquement sur l'ensemble du territoire*, en violation de la loi. Les autres candidats doivent faire preuve d'imagination pour donner du retentissement à leurs propos. Sur les 16 candidats déclarés, 3 seulement possèdent des stations : Marc Ravalomanana, Norbert Ratsirahonana et Pety Rakotoniaina. Tous ont fondé leurs chaînes en réaction contre le verrouillage des médias officiels. Mbs a été fondée en 2001

par Marc Ravalomanana qui se plaignait de l'exclusion faite à son endroit par Rnm et Tvm, alors sous la coupe de l'amiral. (D'après *La Gazette du 07/10/2006*)

Liberté de presse : les règles du jeu ne sont pas claires selon le Père Rémi Ralibera. Premier et ancien président de l'Odj, il dénonce *le flou des règles du jeu entre la haute politique et le journalisme*. Il souligne que les moindres informations pouvant indisposer les politiciens risquent de déboucher sur une menace contre les journalistes. Le prêtre a relevé que les jeunes générations éprouvaient des problèmes plus graves qu'au temps de la censure et de la saisie de journaux de la période socialiste, au milieu des années 70 jusqu'au début des années 90. Le Père Ralibera fustige *l'emprise des groupes financiers* propriétaires des organes de presse. A ses yeux, *ces groupes sont les premiers à limiter la liberté de presse*. Le projet de Code de la communication promis depuis plus de 6 ans n'est pas encore en passe d'être soumis à l'Assemblée nationale. Ce projet devrait régir le journalisme, la publicité et tous les secteurs de la communication. (D'après *Matera du 10/10/2006*)

Liberté de presse bafouée : les journalistes réagissent. Le journalisme est devenu, ces derniers temps un métier dangereux. Bon nombre de nos confrères ont reçu des menaces, d'autres ont été arrêtés et bâillonnés par les forces de l'ordre. Des dirigeants d'association ainsi que les membres du conseil de l'Odj, après avoir entendu les témoignages de certains confrères présents à Toamasina lors des échauffourées, condamnent fermement cette situation et demandent une rencontre urgente avec les responsables des forces de l'ordre. Les journalistes réclament également des sanctions sévères pour les éléments des forces de l'ordre qui ont bafoué la loi garantissant la liberté de presse. (D'après *Tribune du 12/10/2006*)

Madagascar gagne 30 places dans le classement annuel mondial de la liberté de la presse, établi par Rsf. Le pays saute du 97^e rang en 2005 au 66^e sur 168 en 2006. Entre son quatrième rapport, publié en novembre 2005, et celui qui vient de sortir lundi, Rsf a constaté "*une année calme et sans fermeture de médias*", pour expliquer ce gain d'une trentaine de places. Le pays aurait sans doute été mieux classé s'il n'y avait pas eu en avril 2006 l'expulsion de Christian Chadeaux, ancien rédacteur en chef de l'Express et des Nouvelles, ou si les médias publics avaient permis un meilleur accès de toutes les tendances politiques sur leurs chaînes. (D'après *L'Express du 25/10/2006*)

Radios confessionnelles : tranches gratuites pour les candidats. Lors de la campagne électorale qui va s'ouvrir dans deux semaines, des radios confessionnelles vont offrir des tranches d'antenne gratuites aux candidats à l'élection présidentielle. En premier lieu la radio Don Bosco, considérée comme la station officielle de l'Église Catholique. (D'après *La Gazette du 30/10/2006*)

4 CONDITIONS CARCERALES

Quatre morts de tuberculose à la prison d'Antanimora : les conditions déplorables et l'insuffisance alimentaire dans cette prison exposent les détenus à toutes sortes de maladies. Les cas de tuberculose risquent de se multiplier. Près de 20 détenus placés dans le quartier des hommes, qui se font quotidiennement ausculter à l'infirmerie, en sont touchés. La tuberculose, une des maladies fréquentes dans cette maison d'arrêt après l'ulcère d'estomac et les infections respiratoires aiguës, refait surface et frappe bon nombre de prisonniers. (D'après *L'Express du 13/10/2006*)

La prison de Vatomandry augmente la ration des détenus : l'exploitation camp pénal rattaché à la prison est relancée dans un souci d'améliorer la nourriture des détenus et

d'humaniser les conditions de détention. C'est dans cette optique qu'a été lancé le projet d'amélioration de l'alimentation des détenus et celui relatif à la promotion de la réinsertion sociale des ex-prisonniers. La valeur nutritionnelle de la ration journalière des prisonniers va passer à 1 800 kcal contre 1 000 kcal, affirme la direction. Le défi s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la *méthode Rapid results initiative* (Rri). Annoncée par la ministre Lala Ratsiharovala, il y a quelques mois, la relance de l'exploitation des camps pénaux vise à *donner du travail aux détenus et promouvoir l'autosuffisance alimentaire*. . (D'après L'Express du 13/10/2006)

5 EMIGRATION

Seulement une vingtaine de Malgaches expulsés de France depuis début 2006 : selon le responsable de la sécurité intérieure à l'Ambassade de France, le nombre de Malgaches expulsés de France n'est pas aussi significatif que l'on pourrait le croire. « *En 2005, le nombre d'expulsés malgaches en provenance de la France et de la Réunion a atteint une quarantaine. Depuis début 2006, ce nombre est de quelques vingtaines. Les Malgaches ne constitue pas un problème en terme d'immigration* » (D'après Midi du 13/10/2006)

6 FRANCOPHONIE, INTEGRATION REGIONALE

Le président déçu de la Francophonie : à son retour du sommet de la Francophonie à Bucarest, le président de la République Marc Ravalomanana a exprimé sa profonde déception. Il n'a pas apprécié que les instances de la Francophonie n'aient pas daigné se pencher sur la candidature de Madagascar pour accueillir le sommet de cette structure en 2010 ; il a expliqué que contrairement à d'autres pays membres, Madagascar a payé ses cotisations et prône la diversité culturelle, l'un des thèmes promus par la Francophonie. Malgré tout, il a souligné que ce désaccord n'a aucune incidence sur les relations de Madagascar avec la France. (D'après Matera du 02/10/2006)

Notre ambassadeur en Afrique du sud a présenté ses lettres de créance à Robert Mugabe : il est *le premier ambassadeur malgache accrédité au Zimbabwe*. A priori, la décision malgache d'établir des relations diplomatiques avec ce pays étonne vu le caractère dictatorial du régime, mis au ban de la communauté internationale. Même du temps de l'Amiral Ratsiraka, Madagascar n'a pas voulu entretenir un lien quelconque avec ce pays même si Robert Mugabe partageait la même politique progressiste avec son homologue malgache. Mais il semble que la diplomatie malgache était dans *l'obligation de nouer des relations bilatérales avec le tyran zimbabwéen*, pour la simple et bonne raison que *les deux pays sont membres de la Sadc*. (D'après La Gazette du 13/10/2006)

7 ÉCONOMIE

7.1 Fmi

La crise sévit mais la performance économique est bonne. La mission que vient d'effectuer le chef de mission du Fmi pour Madagascar se termine sur une note plutôt optimiste. « *La performance de l'économie malgache est restée satisfaisante malgré un nombre de chocs exogènes négatifs, dont la forte augmentation des prix internationaux des produits pétroliers au cours des deux dernières années* », annonce un communiqué. « *Les perspectives de croissance qui se profilent pour la fin de l'année sont conformes à ce qui est envisagé dans le programme, tandis que l'évolution*

prévisible de l'inflation semble légèrement plus favorable que prévu initialement » (D'après Midi du 06/10/2006)

7.2 Situation économique, problèmes énergétiques

Madagascar a vécu 3 décennies de déclin économique et appartient désormais à la catégorie des pays à faibles ressources humaines : la Bad et l'Ocde, dans leur analyse sur les Perspectives économiques en Afrique 2006, mentionne pour Madagascar que : « *alors qu'à la fin des années 70, le Pib par habitant à Madagascar correspondait à la moyenne des autres pays en développement, il n'est plus aujourd'hui que d'environ la moitié. Madagascar a vécu 3 décennies de déclin économique et appartient désormais à la catégorie des pays à faibles ressources humaines. Le taux de croissance annuel moyen du Pib a été de 0.5 % seulement pendant cette période, alors que la population augmentait en moyenne de 2.8 % par an. Le Malgache moyen s'en retrouve sensiblement plus pauvre que ne l'étaient ses parents ou ses grands-parents.* » (D'après La Gazette du 14/10/2006)

La population malgache a quadruplé entre 1950 et 2000 : au début du XXe siècle, Madagascar comptait moins de 2 millions d'habitants, contre 5 millions en 1958, 10 millions en 1985 et 16 millions en 2000. *Le XXe siècle aura été celui de l'amorce de la transition démographique.* La baisse de la mortalité, entamée dans les années 1950, a précédé de presque 50 ans la baisse de la fécondité, ce qui explique la vitesse à laquelle la population a augmenté. L'effectif a ainsi quadruplé entre 1950 et 2000. Différents facteurs expliquent cette évolution : la fécondité, la mortalité, la santé, la nuptialité. «*Il semble que la transition démographique est amorcée à Madagascar mais que le processus sera d'autant plus long que le développement économique tarde à venir*», selon l'Ird. Madagascar figurait, jusqu'à ces dernières années, parmi les pays qui résistaient à la baisse de la fécondité. Le niveau de la fécondité avait relativement peu varié entre 1966 et la fin des années 1990. Estimé à 6,6 enfants par femme en 1966, l'Isf n'a franchi le seuil de 6 enfants que très récemment, pour arriver à 5,2 enfants par femme. (D'après Les Nouvelles du 14/10/2006)

La pauvreté touche 78% des Malgaches : C'est ce qu'a déclaré le ministre Jean Théodore Ranjivason, lors de la célébration de la journée mondiale de l'alimentation. «*Cette situation est due à l'insuffisance des emplois productifs au pays. En effet, 73% des emplois sont classés dans le secteur informel, avec un taux de sous-emploi de plus de 60%* », selon le ministre. (D'après L'Express du 18/10/2006)

Reprise des importations de riz : une cargaison de 12 500 tonnes est annoncée. Elle devrait calmer l'inquiétude de la population sur une éventuelle pénurie. Elle dément également l'information sur le désistement des opérateurs économiques dans l'importation du riz. *Les importations devraient se poursuivre et s'intensifier.* Malgré les bonnes paroles des autorités sur l'excellente performance des agriculteurs, la situation du riz reste précaire. 100 000 t de riz sont nécessaires pour réguler le prix sur le marché local. (D'après L'Express du 03/10/2006)

S'attaquer à la porosité des frontières maritimes : tel est l'objectif du contre-amiral Abel Nirina Radavidson. Un tel plan de défense est actuellement à l'étude du ministère de la Défense. Cette réflexion a été suscitée par un *rapport alarmant sur la difficulté à contrôler nos frontières*, qui estime à 350 millions de dollars la valeur commerciale de *la pêche illicite et des exploitations illégales des produits de rente*. Mais la sécurité des eaux territoriales malgaches dépendra également d'une nouvelle définition de coopération navale avec la France et les États-Unis pour l'acquisition de patrouilleurs. (D'après La Gazette du 25/10/2006)

Jirama : la mise en concession ou l'affermage en septembre 2007. Le gouvernement a procédé à l'augmentation du capital de la Jirama. En outre, en septembre 2007, le gouvernement accordera une concession à une entité privée concernant la gestion et l'exploitation de la Jirama quand le contrat de gestion actuel arrivera à expiration. Au mois de juillet, la Banque mondiale a approuvé un crédit de l'Association Internationale de Développement de 10 millions de dollars pour aider la compagnie d'eau et d'électricité de Madagascar à atteindre un niveau minimum de performance opérationnelle et financière. (D'après *La Gazette du 06/10/2006*)

Université de Mahajanga : les étudiants révisent avec des bougies. Les problèmes de délestage font rage sur le campus et la grogne des étudiants d'installe. On y enregistre plus de 6 heures de coupure d'électricité par jour, certains jours les coupures durent toute la journée. La direction générale de la Jirama a annoncé un retour à la normale de l'approvisionnement en électricité dans la capitale du Boina d'ici fin octobre. (D'après *L'Express du 13/10/2006*)

Jirama : reprise des délestages à Antananarivo : ces coupures fréquentes très pénalisantes sont liées aux difficultés financières de la société. Faute de financement, bon nombre de transformateurs risquent d'exploser alors que la Jirama n'est pas encore en mesure de les renouveler avec sa maigre trésorerie. Même s'ils sont déjà théoriquement acquis, les 10 millions de dollars de la Banque mondiale destinés au redressement de la Jirama ne pourront probablement être débloqués qu'en 2007. Des appels d'offres sont actuellement lancés, mais les procédures de passation de marchés étant très lourdes, il se passera encore des mois avant le début des travaux de réhabilitation. (D'après *Midi du 28/10/2006*)

Zones rurales : Le taux d'accès à l'électricité est inférieur à 3%. Madagascar est le pays *le moins éclairé en Afrique subsaharienne*. Les indicateurs montrent que le pays souffre d'un manque endémique d'infrastructures. Le niveau moyen d'électrification est de 24%. Une grande partie des *installations de production et de distribution existantes sont vétustes et ne peuvent pas satisfaire la demande croissante actuelle*. Certaines installations de production sont saturées et sont très vulnérables aux intempéries malgré la richesse en ressources d'énergie renouvelable peu exploitées du pays. Cette situation constitue un handicap au développement et un frein à la compétitivité des industries exportatrices. La situation est préoccupante car il y a un *lien étroit entre la pauvreté et l'accès à l'électricité*. (D'après *La Gazette du 13/10/2006*)

Consommation de gaz : en diminution de 13% depuis le début de l'année. Avec une consommation qui est déjà 10 fois moins importante que celle des pays africains, moins de 500 g par habitant par an pour Madagascar contre 3 kg au niveau du continent, la consommation malgache subit à nouveau une chute importante de l'utilisation de ce combustible. Depuis le début de l'année, une baisse de 13% de la consommation de gaz a été observée. En 2004 et 2005 une baisse des importations de 5% avait déjà été enregistrée. La consommation de gaz pour le pays recule ainsi à son niveau d'il y a 3 ans. Le pouvoir d'achat ne cesse de se dégrader et n'a pas réussi à suivre la montée en flèche du prix de cette source d'énergie. Ainsi, la frange de ménages qui a délaissé l'utilisation du gaz se tourne, comme la majorité, vers le charbon de bois, qui présente l'avantage de pouvoir se vendre au détail, sans avoir à mobiliser des ressources trop importantes. *La seule augmentation du niveau de la consommation de charbon par les ménages nécessitera plus de 150.000 ha de forêts par an*. (D'après *La Gazette du 07/10/2006*)

8 SANTE PUBLIQUE, CALAMITES, ENVIRONNEMENT

Suspicion de chikungunya et/ou de dengue parmi les cas de maladie d'allure grippale : la grippe sévit depuis plusieurs semaines à Antananarivo et ses environs. Ces derniers jours, de fortes suspicions de chikungunya et/ou de dengue se font entendre dans le milieu médical. (D'après Midi du 23/10/2006)

Famine : 2800 tonnes de vivres pour le sud. Une solution provisoire pour pallier la difficulté alimentaire. L'initiative vient du programme alimentaire mondial (Pam) et des partenaires. Les programmes à long terme sont aussi en train d'être concrétisés. Les projets de Vivre contre travail (Vct) débiteront le 20 octobre dans plusieurs secteurs. (D'après L'Express du 05/10/2006)

Hausse de la demande en charbon : plus de 150.000 ha de forêts à prévoir. Les différentes initiatives de réduction de la consommation de charbon de bois en milieu urbain pour diminuer la déforestation dans le pays n'ont apporté jusqu'ici que des résultats minimes. Si ces programmes se basaient surtout sur la facilitation de l'acquisition par les ménages de bouteille à gaz et d'un réchaud afin de les alléger dans l'achat du gaz lui-même, *le niveau actuel de prix de ce bien a de nouveau fait reculer les utilisateurs de ce combustible* respectueux de l'environnement. Avec une consommation moyenne de 60 à 70 kg de charbon par mois par ménage, *la quantité de bois consommée dans le pays a triplé en 30 ans*, provoquant l'augmentation des surfaces forestières détruites. Plus de 80% de la consommation totale en énergie du pays est d'origine ligneuse. (D'après La Gazette du 02/10/2006)

Ressources naturelles : la gestion environnementale laxiste favorise la déforestation. Selon le Plan national d'action environnemental, *nos forêts sont menacées par la pression démographique, la pauvreté et l'agriculture non productive*. La gestion environnementale laxiste mine la base de ressources naturelles en favorisant la déforestation, une gestion qui ne respecte pas les principes du développement durable et une agriculture qui contribue à détruire l'environnement. *L'exploitation commerciale du bois est mal réglementée*. La déforestation est exacerbée par les politiques centrales et par des institutions inefficaces. Les acteurs, en particulier à l'échelle locale, ne contribuent pas à enrayer le problème. Il n'est donc pas surprenant de constater que *plus de 80 % du couvert forestier original de Madagascar a maintenant disparu*. En outre, l'effet combiné d'une productivité agricole défaillante et d'une croissance rapide de la population contribue à accélérer la *conversion des forêts vierges restantes*, qui ne couvrent aujourd'hui que 15 % du territoire, *en cultures sur brûlis*. Les bassins hydrographiques et la stabilité des sols s'en trouvent affaiblis, ce qui accroît les pertes économiques attribuables à l'érosion accrue des sols, à l'envasement et aux pénuries d'eau. (D'après La Gazette du 14/10/2006)

"Les feux de brousse expriment un mécontentement", selon un responsable de la direction générale des Eaux et forêts : considérés comme un véritable fléau, ils peuvent être l'oeuvre de pyromanes, d'éleveurs et de gardiens de troupeaux, de bandits, de producteurs de charbon, ou encore de personnes se sentant lésées dans le cadre de l'exploitation forestière. Au niveau des zones à forte majorité d'éleveurs de bovidés, les feux sont souvent assimilés à des actes de banditisme : après avoir dérobé des troupeaux, les malfaiteurs brûlent les forêts pour effacer leurs traces. (D'après L'Express du 19/10/2006)

Madagascar brûle-t-il ? Chaque année, les feux ravagent des milliers d'hectares de « *tanety* » et ou forêts, touchant même les aires protégées. Environ 200.000 hectares disparaissent en

fumée. Depuis 2005, *la situation est devenue de plus en plus alarmante et n'a fait qu'empirer en cette période électorale*, la population manifestant ainsi son mécontentement envers les dirigeants. Le feu est partout, intraitable et dévastateur. L'ire est partout, la faim guette et la crise approche. (D'après *Les Nouvelles* du 31/10/2006)

Au 27/10/2006, 1euro = 2687 Ariary (cours pondéré)